



VIDE-GRENIERS de Villecresnes

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2026

Organisé par l'ACS FV en partenariat avec la Mairie

Contact : 06.61.61.82.71 vide-greniers@acsfv.fr

ACS FV – Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle – 94440 Villecresnes

<http://vide-greniers.acsfv.fr>

BULLETIN D'INFORMATION & INSCRIPTION

- le vide-greniers se déroule sur les rues de Yerres, des Plantes et de la Tournelle à Villecresnes
 - **Les inscriptions** : sur site <http://vide-greniers.acsfv.fr> et **par courrier jusqu'au 19/9/2026 maximum**, à envoyer ou à déposer en mairie de Villecresnes 94440, Place Charles de Gaulle **dans une enveloppe fermée et datée**. L'inscription en ligne permet de s'assurer de la date et heure d'enregistrement de la demande. Il reste obligatoire d'envoyer le bulletin avec le chèque.
 - Ces inscriptions se feront par ordre d'arrivée des dossiers jusqu'à ce que les emplacements soient occupés. La date d'enregistrement sur le formulaire en ligne est prioritaire à la date de réception du courrier avec le chèque en mairie.
 - En cas de places disponibles, il sera possible de venir sans inscription le jour même entre 6h et 7h30. Dans ce cas le tarif unique à payer sur place est de 25€ le mètre linéaire.
 - Pour un emplacement spécifique : joindre un plan ou une adresse précise (attribution selon les places disponibles).
 - **l'accès** pour les exposants se fait de 6h à 8h pour l'installation du stand, aucune voiture ne devra stationner sur la zone de l'évènement après 8h00. **Ouverture au public de 8h à 17h**. Démontage des stands à partir de 17h. Une benne sera à disposition au feu rouge Tournelle / Yerres et une autre rue des Plantes pour jeter les déchets, rien ne devant être laissé sur place.
 - les articles neufs, les stands alimentaires, les fripes et les déballages au sol sont interdits
 - **documents à fournir** : bulletin d'inscription + règlement par chèque à l'ordre de l'ACS FV + photocopie d'une pièce d'identité. Les exposants recevront leur numéro d'emplacement par mail à partir du 25 septembre.
 - **Tarifs exposants** : le tarif est au mètre linéaire (ml) avec un minimum de 2ml.
 - **Villecresnois : tarif 7,50€ le mètre linéaire**
 - **Non Villecresnois : tarif 12€ le mètre linéaire**
 - Villecresnois riverain (habitant les rues incluses dans le périmètre du vide-greniers) : gratuité pour 4 ml face au portail ou garage pour les pavillons // ou 1 ml pour les habitants d'immeuble dans la zone du vide greniers
 - **Engagement** : accepter le règlement intérieur (sur <http://vide-greniers.acsfv.fr>), **s'engager sur l'honneur** de ne pas avoir participé à plus d'une manifestation de type vide-greniers au cours de l'année. **S'engager à ne laisser aucun déchet ni invendu** à son emplacement. **S'engager à respecter les horaires** définis par les organisateurs. Il est interdit d'accrocher sur les grillages, volets, mur et/ou feuillages des propriétés derrières les stands.
- Les mesures de sécurité sanitaires sont à respecter : Avoir du gel ou des lotions hydroalcooliques sur votre stand.

- les dossiers sans règlement ou incomplets seront détruits -

Bulletin d'inscription Villecresnes pour le Vide-Greniers du 27/9/2026

Nom Prénom :

Téléphone portable **et Email** :

(les numéros d'emplacement seront envoyés par mail le 24/9)

Tarifs	Mètres linéaires (2 minimum)	A payer
Riverain : 1ml gratuit (immeuble) ou 4 ml gratuit (garage)	ml	0 €
Villecresnois : 7,50 € le mètre linéaire (justificatif nécessaire si l'adresse sur chèque n'est pas sur Villecresnes)	ml	€
Non Villecresnois : 12,00 € le mètre linéaire	ml	€
TOTAL	ml	€

Signature

- ☒ **J'ai lu et j'accepte le règlement intérieur**
- ☒ **Je m'engage sur l'honneur** de ne pas avoir participé à plus d'une manifestation de type vide-greniers au cours de l'année
- ☒ J'imprime et je dépose ce bulletin avec un chèque à la mairie de Villecresnes (ACS FV) ainsi qu'une copie de ma pièce d'identité
- ☐ J'ai enregistré mon inscription sur <http://inscription.vide-greniers.acsfv.fr>. J'y ai éventuellement indiqué l'emplacement préféré